

## DÉMARCHE DE RÉINSCRIPTION

### Année scolaire 2024-2025

Dans le cadre de la dématérialisation progressive du dossier d'inscription unique et afin de réduire le nombre de documents imprimés, le Pôle enfance-jeunesse vous propose de suivre les 6 étapes ci-dessous présentées pour réinscrire votre enfant aux services pour l'année scolaire 2024-2025.

#### Étape 1 : Accédez à votre compte famille sur le Portail Famille

Votre **compte famille** est accessible sur le Portail Famille de la Ville de Luynes à l'adresse suivante : [www.luynes.fr/se-connecter-au-portail-famille](http://www.luynes.fr/se-connecter-au-portail-famille). Si vous n'avez pas de **compte famille**, créez-le en complétant le formulaire disponible ici : [portail.berger-levrault.fr](http://portail.berger-levrault.fr) (connexion avec votre code abonné\*).

#### Étape 2 : Vérifiez vos informations et modifiez les données nécessaires à la réinscription de votre enfant

Sur votre **compte famille**, assurez-vous que les informations de votre compte sont à jour. Si elles ne sont plus à jour, modifiez-les dans les rubriques suivantes :

- **Mon espace citoyen** : Mon compte > Modifier mes coordonnées
  - **Espace famille > Dossier de famille (les responsables / les enfants) :**
    - Données responsable : information de base, données sanitaires, adresse, informations bancaires (si prélèvement automatique), informations fiscales
    - Données enfant : informations générales, autorisations, données sanitaires, contacts
- ➔ Cliquez sur **TERMINER** par valider les modifications des données responsable/enfant

#### Étape 3 : Téléverser les pièces justificatives

Sur votre **compte famille**, dans « Espace documents », téléversez les pièces justificatives demandées (attestation CAF ou dernier avis d'imposition, copie des vaccins, 1 photo de votre enfant, copie PAI si applicable, copie de décision de justice si applicable).

#### Étape 4 : Complétez les fiches individuelles

Les fiches individuelles et les informations complémentaires ci-dessous doivent être imprimées et remises au Pôle enfance-jeunesse.

- **Fiche enfant (réinscription)** : [www.luynes.fr/fiche-enfant-reinscription](http://www.luynes.fr/fiche-enfant-reinscription)
- **Fiche activité** : [www.luynes.fr/fiche-activite](http://www.luynes.fr/fiche-activite) (une fiche par enfant)
- **Fiche sanitaire** : [www.luynes.fr/fiche-sanitaire](http://www.luynes.fr/fiche-sanitaire) (une fiche par enfant)
- **Informations complémentaires** : (à compléter obligatoirement)
  - N° de téléphone pour recevoir les alertes SMS (grève, alerte météo, etc.) : .....
  - Nom et coordonnées de l'employeur du responsable légal 1 : .....
  - .....
  - Nom et coordonnées de l'employeur du responsable légal 2 : .....
  - .....

\* Un code abonné vous a été envoyé par courriel lors du dépôt de votre premier dossier d'inscription au Pôle enfance-jeunesse. En cas de perte ou d'oubli de votre code abonné, contactez le Pôle enfance-jeunesse : 02 47 55 56 60

**RAPPELS** En cas de Protocole d'Accueil Personnalisé (P.A.I.), merci de fournir impérativement le document ou le téléverser sur l'espace documents de votre compte famille et fournir la trousse d'urgence au Pôle enfance-jeunesse + En cas de notification M.D.P.H., demandez une fiche ressource au Pôle enfance-jeunesse lors du dépôt du dossier de réinscription + **Modes de règlement des factures** : espèces, chèque, carte bancaire, paiement en ligne, prélèvement automatique (reconduction automatique) + **Pour mettre en place un prélèvement automatique pour le règlement des factures**, merci de l'indiquer lors du dépôt du dossier de réinscription au Pôle enfance-jeunesse et fournir un relevé d'identité bancaire (RIB).

### Étape 5 : Déclaration sur l'honneur

Nous, soussignés, ..... ,  
responsables légaux de l'enfant/des enfants .....  
.....

- Certifions l'exactitude des informations renseignées sur le Portail Famille ;
- Certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur des services du Pôle enfance-jeunesse (consultable sur [www.luynes.fr/pej-reglement-interieur](http://www.luynes.fr/pej-reglement-interieur)) et nous engageons à le suivre rigoureusement ;
- Nous engageons à communiquer au Pôle enfance-jeunesse, dans les meilleurs délais, toute modification des informations renseignées sur le Portail Famille ;
- Certifions que notre enfant est couvert/nos enfants sont couverts par des contrats d'assurance responsabilité civile et assurance extra-scolaire ;
- Autorisons la direction de la structure, en cas d'incident impliquant notre enfant/nos enfants, à communiquer nos coordonnées ainsi que les références de notre assurance au tiers lésé, à sa demande ;
- Attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale ;
- Autorisons la Mairie de Luynes à consulter et conserver les données de mon compte famille pour une utilisation strictement interne aux services municipaux.

Fait à .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Le .....

### Étape 6 : Validation de la réinscription de votre enfant

La réinscription de votre enfant aux services du Pôle enfance-jeunesse sera validée à réception des fiches individuelles et informations demandées à l'étape 4. Le dossier complet est à remettre avec les pièces justificatives demandées au Pôle enfance-jeunesse **avant le vendredi 28 juin 2024 dernier délai**.

Sans retour de l'ensemble de ces pièces, l'accès aux services du Pôle enfance-jeunesse sera impossible.